



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,
TENUE LE 17 FÉVRIER 2022
EN VIRTUEL

ADOPTÉ LE 24 MARS 2022

PRÉSENCES :

M. Antonio Ciarciaglino,	président
M ^{me} Bianca Deschatelets,	parent au CA du CSS
M. Christian Slachetka,	vice-président, parent au CA du CSS, substitut à l'exécutif du RCP-3L
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M. Joey Champagne,	conseiller
M ^{me} Julie Lachance,	secrétaire interne
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Luc Bédard,	conseiller
M ^{me} Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M. Mathieu Gagnon,	conseiller
M ^{me} Mélanie Ducharme,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L

ABSENCES :

M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Jérémie Chiron-Escalier,	trésorier

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Antonio Ciarciaglino, président, ouvre la séance à 19 h 30.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ECP – 220212 – 1078 Il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M. Luc Bédard, d'accepter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
 - 4.1 Projets de règlements : Règlement sur les services de garde en milieu scolaire / Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et certaines contributions financières pouvant être exigées — Modifications
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 27 janvier 2022
6. Retour sur l'assemblée du CP du 10 février 2022
 - 6.1 Dépôt du sommaire d'évaluation
7. Plan d'action
8. Édiction du règlement sur la désignation des membres au conseil d'administration des centres de services scolaires
9. Préparation de l'assemblée du CP du 10 mars 2022
 - 9.1 Présence de la Direction générale, s'il y a lieu

- 9.2 Projet d'ordre du jour
 - 10. Affaires diverses et rapports
 - 10.1 Parents au CA du CSSMI
 - 10.2 Trésorerie
 - 10.3 CCSEHDAA
 - 10.4 FCPQ
 - 10.4.1 Visite de la FCPQ
 - 10.4.2 Rapport de la DG sur la planification stratégique
 - 10.5 RCP-3L
 - 10.6 Comité Gala
 - 11. Varia :
 - 11.1 Communications reçues des parents
 - 11.2 Projet de règlement sur les rapports annuels des CÉ
 - 12. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Ciarciaglino nous informe de la réponse de M^{me} Nathalie Denny en suivi des questions du CP à la Direction générale du CSSMI lors de l'assemblée du 27 janvier :

- Sur le plan de contingence du CSSMI :

Au cours de la semaine du 17 janvier, le CSS a fourni et expliqué à tous les établissements un gabarit présenté à titre de référence. Celui-ci, élaboré par les membres du comité *Plan de contingence CSSMI*, répond aux exigences ministérielles telles que présentées dans le document *Lignes directrices pour l'élaboration du plan de contingence par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés en lien avec d'éventuels bris de services (Plan de contingence hiver 2022)* transmis le jeudi 13 janvier.

Il s'agit d'une proposition de plan qui valorise des interventions graduelles dans un continuum allant jusqu'à une cellule de crise pour planifier une rupture de service. Cette proposition tient non seulement compte des directives ministérielles, mais des arrêtés et décrets qui concernent le monde de l'éducation, en pandémie. Ainsi, chaque établissement a la responsabilité de produire son plan inspiré du gabarit.

Au cours de la semaine du 24 janvier, le CSS a revu l'ensemble des gestionnaires pour répondre aux questions et présenter la structure d'accompagnement et de renfort mise en place. Il s'agit d'un travail d'équipe dans chaque unité incluant les services administratifs qui pourraient être mis à contribution dans certains milieux. Le CSSMI n'a pas demandé que ces plans administratifs soient remis. En cohérence, le CSSMI n'est pas en mesure de les partager.

À ce jour, le CSS attend les résultats d'un sondage mené auprès de toutes les directions. Celui-ci permettra de confirmer au MEQ le nombre d'établissements ayant déjà terminé leur plan. Les indices que nous avons indiqués que le nombre d'établissements ayant déjà élaboré leur plan est élevé.
- Sur le nombre de cas COVID (Omicron) par école :

Après vérification auprès de M^{me} Lyson Dompierre, actuellement les cas de COVID-19 dans nos écoles ne sont pas répertoriés par la Santé publique. À ce jour, nous ne savons toujours pas si ces données seront rendues publiques.

4.1 PROJETS DE RÈGLEMENTS : RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE ET RÈGLEMENT RELATIF À LA GRATUITÉ DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET À CERTAINES CONTRIBUTIONS POUVANT ÊTRE EXIGÉES.

Le document a été transmis au comité exécutif.

M^e Marie-France Dion, secrétaire générale du CSSMI, spécifie que ce projet de règlement vise surtout les tarifs relatifs à la surveillance des élèves à l'heure du midi pour le préscolaire, primaire et secondaire. Il est toutefois possible que les tarifs du service de garde scolaire soient aussi modifiés par le gouvernement par ce règlement. Le CSSMI attend la version finale de ce dernier d'ici le mois d'avril.

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 27 JANVIER 2022**

ECP – 220212 – 1079 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M^{me} Julie Lachance, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 27 janvier 2022 avec les corrections suivantes :

- pt 5 : dans l'ordre du jour décrit et dans le corps du texte, lire : réunion **extraordinaire...**
Adopté à l'unanimité

6. **RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU 10 FÉVRIER 2022**

6.1 **DÉPÔT DU SOMMAIRE D'ÉVALUATION**

- La liste des acronymes utilisés sera envoyée aux membres du CP.
- Rappeler aux participants de remplir le formulaire d'évaluation, car peu de participants aux assemblées le remplissent.

7. **PLAN D'ACTION**

- Nous n'avons pas reçu les projets préliminaires des 2 ateliers qui seront présentés par le CSS en mars et avril.
- Pour la conférence du 8 mars prochain *Revenir à l'essentiel avec le numérique*, avec Stéphanie Dionne, le CSSMI a accepté de diffuser le communiqué sur les plateformes. Toutefois, le TEAMS du CSS ne peut accepter que 300 participants.

Sondage éclair pour savoir si nous faisons dès maintenant la demande au CSS pour une extension au-delà de 300 personnes : Pour : 3 / Contre : 6 / Abstention : 2. Nous prendrons donc les inscriptions sans envoyer le lien de connexion qui sera transmis plus tard aux participants selon le nombre d'inscriptions comptabilisées.

8. **ÉDICTION DU RÈGLEMENT SUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES**

En suivi à la publication du projet de règlement sur la désignation de membres des CA des CSS le 3 novembre 2021 pour lequel le CP avait été consulté, la secrétaire générale du CSS nous a informés de la publication par le Conseil des ministres, le 9 février 2022, du décret édictant le nouveau règlement dans sa version définitive. Ce dernier détermine les modalités, conditions et normes de désignation des membres du CA d'un CSS, en plus de prévoir les critères applicables au découpage du territoire en districts et les délais prescrits pour chaque étape du processus. Ce règlement entrera en vigueur le 10 mars prochain.

Le ministère de l'Éducation a proposé un schéma permettant de bien illustrer les différentes étapes, ainsi qu'un webinaire d'une durée de 45 minutes qui sera offert le 23 février de 19 h à 19 h 45 et en reprise le 24 février de 10 h à 10 h 45. Invitation à prendre connaissance du nouveau règlement et du schéma, de même qu'à visionner le webinaire proposé par le MÉQ, afin de nous familiariser avec le processus. M^{me} Marie-France Dion est disponible pour répondre aux questions du CP sur le sujet.

Les districts 1 et 2 du CSSMI sont en élection cette année.

Un comité de travail sera formé lors de l'assemblée du 10 mars pour la révision du processus de désignation des membres parents au CA.

9. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DU 10 MARS 2022 (VIRTUELLE)

9.1 PRÉSENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, S'IL Y A LIEU

Nous demanderons une présentation du règlement sur la désignation des membres au conseil d'administration des centres de services scolaires.

9.2 PROJET D'ORDRE DU JOUR

Travail sur le projet déposé; des modifications y sont apportées.

Faire parvenir aux membres du CP la fiche thématique volet 3 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement sur la consultation des élèves :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_19_Consultation_des_eleves.pdf?1605627721

10. AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS

10.1 PARENTS AU CA DU CSSMI

M. Gautier Njokou nous informe que la prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 22 février.

10.2 TRÉSORERIE

Le trésorier est absent.

10.3 CCSEHDAA

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du 21 février prochain, les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Présentation sur les OOPC, par la direction du service des ressources financières
- Élection d'un.E délégué.E au comité de parents

10.4 FCPQ

Colloque de la FCPQ du 28 mai 2022, à Victoriaville ou en virtuel : *Le rôle des parents en éducation.*

Il est décidé que le CP défraie l'inscription de 10 membres du CP, avec hébergement et kilométrage pour ceux en présentiel. Lors de l'assemblée du 10 mars, nous prendrons les noms des personnes intéressées avec indication de présentiel ou de virtuel; une liste d'attente sera composée si nécessaire.

Rappeler l'article 4.5 de l'annexe 3 (Politique de dépenses) des règlements généraux du comité de parents sur la priorisation des membres en cas d'inscription à un congrès ou un colloque :

http://www.cssmi.qc.ca/sites/default/files/pages/2020-11/r%c3%89gie%20interne_cp_%202020-10-22_v.a.pdf

10.4.1 VISITE DE LA FCPQ

Décision en suspens pour recevoir l'équipe de la FCPQ au CP cette année.

10.4.2 RAPPORT DE LA DG SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2022

Dépôt du rapport comme information.

10.5 RCP-3L

M. Christian Slachetka nous informe que :

- Le 29 janvier, la rencontre des présidences et vice-présidences des CP, des CCSEHDAA et des parents a reçu 10 participants de 5 centres de services scolaires et de la CS Sir-Wilfrid-Laurier. Une lettre a été adoptée pour envoi au ministre de l'Éducation, lui rappelant les 22 recommandations du rapport d'avril 2018 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur les services aux élèves à besoins particuliers.
- La prochaine rencontre aura lieu le 18 février, qui sera la 2^e de l'année 2021-2022 rassemblant des parents des CCSEHDAA.

10.6 COMITÉ GALA

M. Luc Bédard nous informe que le comité Gala a reçu 6 candidatures à ce jour. La date butoir des candidatures est le 18 mars prochain.

11. VARIA

11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- Courriel (4 février), copie conforme d'une plainte déposée à la direction générale du CSSMI contre une école secondaire concernant la modification au nom d'une élève en processus de changement de genre, avant que le processus psychologique et légal n'ait débuté. Le parent souhaite l'appui du CP dans sa démarche.
- Appel (14 février) d'un parent dont l'école a des problèmes avec son enfant et qui veut avoir de l'aide. Le parent a déjà contacté la DGA du secteur de cette école.
- Appel (14 février) d'un parent qui veut des informations sur la classe Tremplin où l'école veut classer son enfant pour l'an prochain.

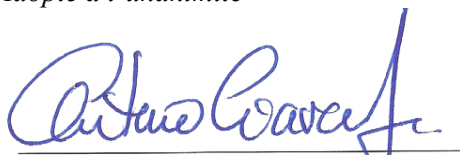
11.2 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES RAPPORTS ANNUELS

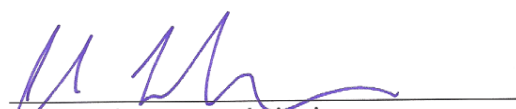
Un canevas sera envoyé à chaque école pour la rédaction du rapport annuel du CÉ.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ECP – 220212 – 1080 À 21 h 25, il est proposé par M^{me} Bianca Deschatelets et appuyé par M^{me} Mélanie Ducharme de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


Antonio Ciarciaglino, président


Julie Lachance, secrétaire interne